

COMMISSION D'UTILISATION TERRITORIALE

: <http://cuthautdefrance5962.fr>

Responsable : Christine LENNE – 2 Rue Jules Guesde – impasse A – 62575 BLENDECQUES

Tél : 06.10.76.84.38 – E-mail : Lennech@aol.com

Secrétaire : Philippe BERNARD – 146 Rue Ferdinand Mathias – 59260 HELLEMES

Tél : 06.80.71.28.17 – E-mail : Bernardph59@gmail.com

Madame, Monsieur le Président
le 9 JUILLET 2026

I) INFORMATION POUR L'ETABLISSEMENT du CALENDRIER 2027 :

- Organisation du championnat territorial d'OBEISSANCE : section METROPOLE
- Organisation du championnat RING : section SAMBRE ESCAUT
- Organisation des sélections HA : section METROPOLE

DATES PROTEGEES PAR LA REGIONALE (concours possible si + de 100 kms du lieu d'expo)

- Les 6 et 7 Mars 2027 : CAMBRAI
- Les 22 ET 23 mai : LILLERS
- Les 10 et 11 Juillet : GRAVELINES
- Les 14 et 15 Août : LE QUESNOY
- Les 13 et 14 Novembre : MAUBEUGE

II) CHAMPIONNAT TERRITORIAL RING :

Le championnat aura lieu les 2 – 3 ET 4 Octobre

Jury:

Juge : Patrick SIMON –

HA : Julien SEJOR (sous réserve de l'obtention de son niveau 3) et Mickaël BAKALE

Restauration sur PLACE -

Engagement à envoyer **avant le 6 septembre 2026** (cachet de la poste faisant foi) au secrétariat de la Cut : **Philippe BERNARD** – 146 Rue Ferdinand Mathias – 59260 HELLEMES accompagné d'un chèque de **20 euros** à l'ordre du club organisateur du Championnat et d'un certificat antirabique.

III) SELECTION HOMME ASSISTANT RING ET MONDIO Niveau 1 et 2

Jury : Michel CHIRAT - Ludovic DELVILLE et Philippe BAERT en Ring
Luigi RICCI avec Yohan LEBRETON et Bernard JUNOT en mondioring

Pour la sélection RING : la formation n'est plus obligatoire mais Marc VILLAIN organise une journée de formation technique le 29 Août à Bruay (fiche d'inscription en pj) avec Didier FANIZZA et Philippe BAERT

Inscription pour les sélections HA à envoyer pour le 15 octobre FICHE D'inscription en pj avec les documents demandés

IMPERATIVEMENT AUPRES DE Christine LENNE (2 Rue Jules Guesde – imp. A) accompagnée d'un chèque de 20 euros au nom du club : de LAMBRES

la liste des candidats doit parvenir aux GT 10 jours (à minima) avant la sélection

OBLIGATION DU CANDIDAT :

- 1) Avoir 16 Ans révolus et l'accord parental pour les mineurs.
- 2) Fournir un certificat établi par un **MEDECIN DU SPORT** pour la pratique de sports violents (voir pages jaunes : **Médecins : Médecine et biologie du sport**).
- 3) Pour le Ring : fournir l'attestation de formation
- 4) Fournir un certificat médical attestant la vaccination antitétanique
- 5) Adresser le chèque d'engagement à l'ordre du club organisateur
- 6) Fournir l'attestation d'assurance du club. Le club doit également être habilité par la S.C.C. dans le cadre des activités de mordant.
- 7) un chien niveau 2 et un chien niveau 3
- 8) Le Numéro de la licence HA d'entraînement (obligatoire pour passer la sélection Niveau 1)
- 9) Carnet d'HA (pour le niveau 2)

IV) FORMATION INITIALE DE COMMISSAIRE EN OBE

Nous mettons en place une formation initiale et remise à niveau de commissaire en obéissance les 10 et 11 OCTOBRE à St Martin lez Tatinghem ET le 13 DECEMBRE à Villeneuve d'Ascq

Il est fortement conseillé aux candidats de télécharger le manuel de commissaire

<https://www.centrale-canine.fr/cuncbg-gt-obeissance/articles/manuel-du-commissaire-reglement-2025-application-01012025>

Le candidat devra être âgé de **16 ans révolus** lors de son inscription au stage de formation.

A la fin du stage, **un examen écrit** est prévu pour les formations initiales suivi d'un examen pratique

INSCRIPTION OBLIGATOIRE **pour le 30 SEPTEMBRE pour les 2 formations** (voir imprimé joint)

Les frais d'inscription pour ce stage sont de : 40 EUROS à l'ordre du C.S.H.N restauration incluse.

Dossier à retourner avant la date limite à Christine Lenne – 2, rue Jules .Guesde impasse A – 62575 BLENDECQUES

V) FORMATION ENTRAINEUR ET MONITEUR HABILITE AU MORDANT

La formation entraîneur de club se déroulera le **27 Novembre** et sera suivie de la formation moniteur pour les disciplines avec Mordant **les 28 et 29 novembre**.

Nous vous rappelons les pré-requis pour le stage **ENTRAINEUR** :

Le candidat devra être âgé de **16 ans révolus** lors de son inscription au stage de formation.

Il devra justifier d'une expérience de **deux années de conduite d'entraînement** dans un club d'utilisation affilié.

Il devra avoir monté et conduit **son PROPRE chien au brevet d'une discipline pratiquée sous couvert de la CUN-CBG ou être homme assistant**

Pour le stage **MONITEUR pour les disciplines avec mordant** :

Le candidat devra être âgé de **18 ans révolu** lors de son inscription au stage de formation.

Il devra être détenteur de l'attestation de réussite au stage d'entraîneur de club ou de son équivalence ou être inscrit à la formation du 4 Février.

Il devra justifier d'une expérience de **5 années de conduite d'entraînement** dans un club d'utilisation affilié

Il devra avoir **monté et conduit son PROPRE chien** au niveau 2 (et avoir été au moins classé – qualificatif Bon) d'une discipline de la CUN-CBG incluant du mordant

NB : Dérogation ministérielle du 3/12/2002 pour les Présidents de club depuis 10 ans ou pour les hommes assistants sélectionnés ayant officié dans au moins 10 concours en 5 ans d'exercice : possibilité de n'avoir monté et conduit son propre chien qu'en niveau 1 (et avoir été au moins classé) d'une discipline CUN-CBG incluant du mordant.

Le stage Entraîneur se déroulera à Saint Pierre brouck - le stage MONITEUR à ST MARTIN LEZ TATINGHEM

Le montant de l'inscription est de 60 euros pour le stage ENTRAINEUR, de 140 Euros pour le stage MONITEUR soit 200 euros pour les DEUX STAGES – chèque à établir au nom du C.S.H.N (Restauration Incluse).

Afin de préparer ce stage, vous pouvez télécharger, sur le site de la CUN-CBG rubrique « Les documents – La formation », les notices à l'usage des stagiaires « entraîneur et moniteur de club »

les dossiers complets d'inscription sont également à télécharger sur le site de la CUNCBG - rubrique Documents - sous-titre Formation :

- 1) Entraîneur de club
- 2) Moniteur de club habilité à la pratique du mordant

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT 8 novembre 2026

Dossier à retourner avant la date limite à – Christine Lenne – 2, rue Jules .Guesde impasse A – 62575 BLENDÉCQUES (**accompagné de la photocopie de la carte d'identité et pour le stage moniteur de 2 photos**).

Vous souhaitant bonne réception de la présente et comptant sur votre participation pour transmettre les informations,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cynophiles.

Christine LENNE
Responsable de la CUT